

Affiché le 02 03 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 février 2021

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET ANNEXE DU QUIMPÉRO

Le vingt-cinq février deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-huit février deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Stéphane LOHÉZIC à Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY , Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ .

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Yves GUYOT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2021.02.017

BUDGET PRIMITIF 2021 : BUDGET ANNEXE DU QUIMPERO

Rapporteur : Yves GUYOT

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro, ce dernier a été préparé dans les conditions suivantes :

Compte tenu de l'assujettissement à la TVA de cette activité, le Budget est présenté hors taxes.

Le Compte Administratif 2020 ayant été préalablement soumis à l'assemblée, le résultat de l'exercice 2020 est intégré dans le Budget Primitif 2021.

Le Budget Primitif du Budget Annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro s'équilibre globalement comme suit :

	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Rappel BP 2020	Propositions 2021	Rappel BP 2020	Propositions 2021
Fonctionnement	1 559 018,22	1 044 328,75	1 559 018,22	1 044 328,75
Investissement	1 307 683,00	900 000,00	1 307 683,00	900 000,00
Total	2 866 701,22	1 944 328,75	2 866 701,22	1 944 328,75

En fonctionnement, les prévisions de dépenses s'élèvent à 1 044 328.75 € correspondant aux dernières dépenses de la première tranche (maîtrise d'œuvre, travaux, personnel communal, remboursement des intérêts d'emprunt pour un montant de 143 184.04 €) et la valorisation du stock en début d'année (824 283.68 €).

Le Budget prévoit des recettes de cessions foncières pour un montant total de 305 760 € correspondant au soldes des cessions des terrains de la première tranche et la mise en stock en fin d'année 2021 des terrains de la seconde tranche (738 563.75 €).

En investissement, les prévisions de recettes correspondent à la valeur du stock en début d'année ainsi que l'excédent 2020 et s'équilibrent en dépenses avec la valeur des stocks en fin d'année et le remboursement en partie du capital de l'emprunt (161 436.25 €).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2313-1,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 1^{er} février 2021,
Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 8 février 2021,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** le budget primitif 2021 de l'opération d'aménagement du Quimpéro tel que présenté.

Délibération adoptée par 31 voix Pour et 2 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Première Adjointe,

Michèle DOLLÉ